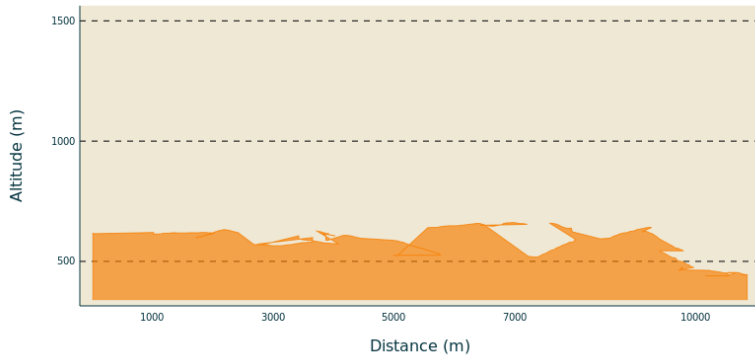


# Route des Dragonnades (étape 4)

VAL EYRIEUX - LE CHEYLARD

## Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

## Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 4 h

Longueur : 10.8 km

Difficulté : Facile

Type : Traversée

## Itinéraire

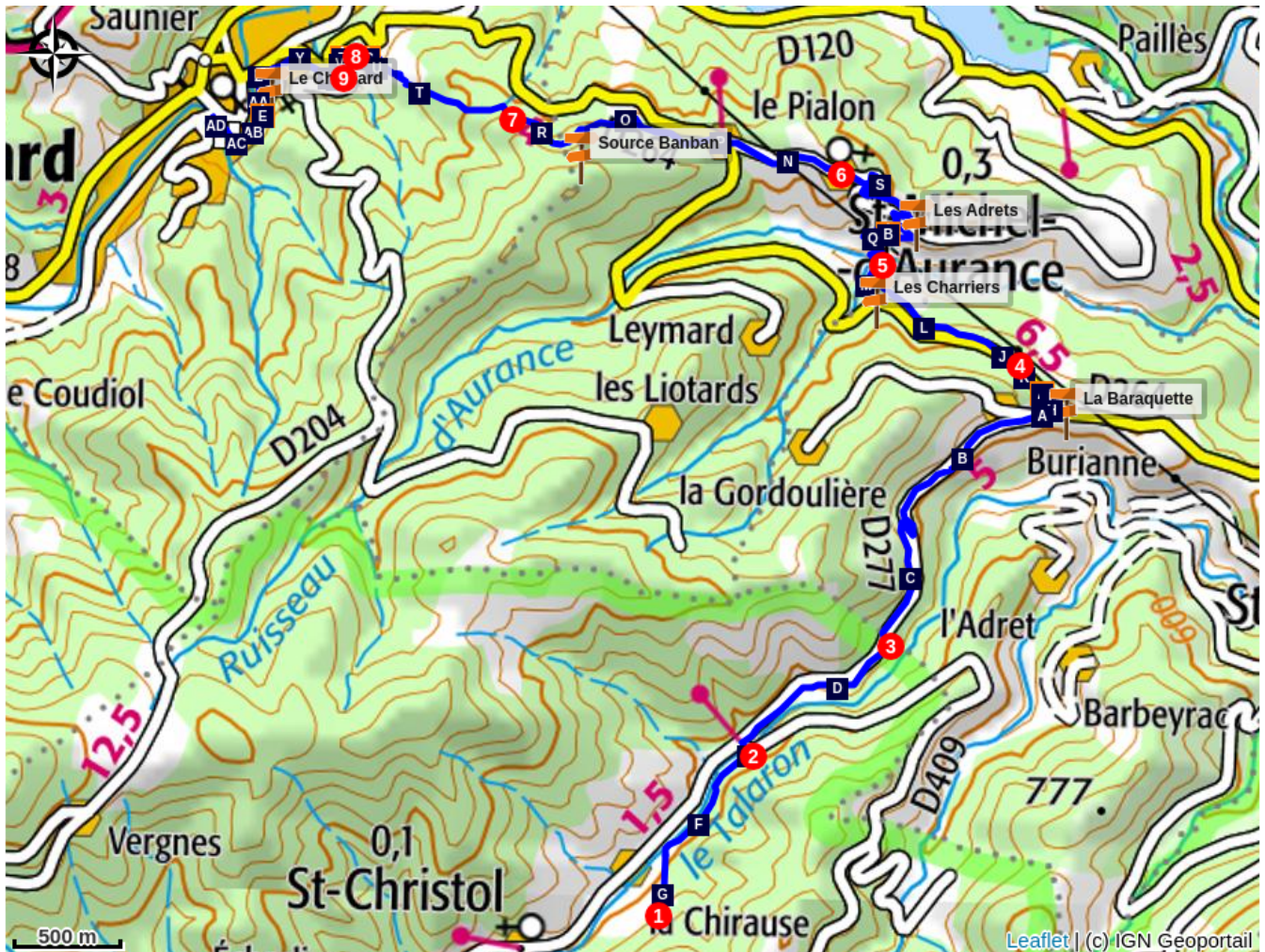
**Départ** : Pont de la Fauritte, Saint-Christol

**Arrivée** : Le Cheylard

Communes : 1. LE CHEYLARD 2. SAINT-BARTHÉLEMY-LE-MEIL 3. SAINT-CHRISTOL 4. SAINT-MICHEL-D'AURANCE

1. Depuis le poteau de randonnée au niveau de la Farge, prendre à droite en direction de St-Michel-d'Aurance. Rejoindre le ruisseau du Talaron et le longer jusqu'à une route.
2. Prendre à gauche, franchir le **pont de la Fauritte** et continuer la route à droite sur quelques mètres. Descendre par un chemin à droite. Le suivre toujours en face et retrouver la route.
3. Deux options : Suivre en face (prudence) en passant sous les maisons de la Théoule (**vue en direction de Burianne, des parcelles exploitées, terrasses, pâturages et boisements de résineux**). Délaisser une route à gauche et rejoindre Burianne (**ruines du château**). L'autre option est d'emprunter un passage en sous-bois en remontant la route qui conduit à la Théoule (enjamber la chaînette) et en suivant le chemin qui part à droite vers la forêt de Douglas qu'il faut traverser. Un chemin permet une traversée sous les arbres. Ce chemin conduit jusqu'au hameau de Burianne que vous traverserez.
4. Au carrefour routier, suivre la direction « St Michel ». Descendre la route sur 100 la route pour un chemin qui descend à droite. Passer un ruisseau et délaissier une piste à droite, puis longer un cabanon et descendre le long des cerisiers (**vue sur St Michel d'Aurance**). Au panneau des Charriers, poursuivre dans la direction « St Michel ».
5. Passer le pont de l'Aurance et monter à droite. A la jonction avec une route, prendre un chemin à gauche au-dessus d'une maison (**dallage**). Monter une route à droite et, à la croix de bois, continuer à gauche. Par des lacets, **vue sur les villages de Nonières et de St-Cierge-sous-le-Cheylard**.
6. Passer vers l'église de St-Michel-d'Aurance et sortir du village par la route. Au carrefour avec la D264, continuer sur un chemin en face, en laissant sur la gauche la route de Bois-Mélie.
7. Au panneau de « la source BanBan » poursuivre vers Le Cheylard. Faire de même au panneau de « La Chèze » en continuant la descente par des lacets. Poursuivre une route à gauche. Après deux virages, continuer à gauche vers le château de La Chèze.
8. Longer celui-ci par la droite et le contourner légèrement pour descendre par un passage dans le muret. Descendre la piste à gauche, un virage à droite, puis une série de trois escaliers à gauche et des escaliers en béton avant d'atteindre la route.
9. La suivre à gauche et, après le virage, monter une ruelle à gauche. Poursuivre tout droit, puis descendre à droite une calade goudronnée. Après le virage descendre une ruelle qui longe le **temple** du Cheylard et

gagner le pont sur la Dorne. Un cheminement permet de suivre le bras de la rivière et de rejoindre le pont, de l'autre côté du centre-ville. Prendre le pont à droite et rejoindre le centre ancien du Cheylard.



## Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

### Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / [gchevalier@parcs-monts-ardeche.fr](mailto:gchevalier@parcs-monts-ardeche.fr)- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzol, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.